

LE SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON recrute un CHERCHEUR DE FUITES

Date de publication : 23/05/2022

Date limite de candidature : 30/06/2022

Date prévue de recrutement : immédiate

Type de recrutement : direct ou mutation

Type d'emploi ou grade : adjoint technique / technicien

MISSIONS :

- Analyse des productions
- Détermination des zones à inspecter
- Utilisation du matériel de détection (corrélateur acoustique, écoute au sol)
- Contrôles des pompages sur les différents ouvrages, tracé et recherche de canalisations
- Participation aux astreintes
- Appui interne au syndicat : assistance équipe travaux, SIG, maîtrise d'œuvre, ...
- Participation aux réflexions stratégiques du syndicat : schéma directeur, projets, gestion de crise, ...

PROFIL RECHERCHE :

- Idéalement de formation bac à bac+2 dans le domaine des métiers de l'eau
- Expérience dans l'exploitation de réseaux AEP
- Idéalement une expérience ou des notions en recherche de fuites. Une formation interne pourra être prévue.

Critères indispensables

- Être titulaire du permis B
- Connaître le fonctionnement d'un réseau eau potable
- Base en hydraulique
- Utilisation aisée de l'informatique (environnement Windows et outils bureautique)
- Compétences comportementales
- Autonomie - Initiative – Force de proposition
- Bon relationnel – Esprit d'équipe
- Organisation et rigueur

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Lieu d'affectation : COURCHAPON + déplacements sur le périmètre du Syndicat
- Service d'affectation : technique
- Temps de travail : 37h30 avec RTT (3semaines /an) / horaires fixes sauf si astreintes
- Travail en équipe
- Contrat : CDD 6 mois en vue de CDI ou agent titulaire de la fonction publique

POSITIONNEMENT DU POSTE :

- Rattachement hiérarchique : directeur et responsable du pôle technique eau potable
- Relations internes : élus du Syndicat, collègues
- Relations externes : abonnés, maires, entreprises, fournisseurs, trésorerie, agents d'autres collectivités

REMUNERATION :

- Grille indiciaire de la fonction publique territoriale
- Régime indemnitaire (primes) selon expérience
- Indemnisation astreinte et heures supplémentaires
- CNAS : action sociale des personnels territoriaux

CANDIDATURES :

- Les candidatures (lettre motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Directeur

SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON

3 Rue du Val de l'Ognon

25170 COURCHAPON

Ou par mail : laurence.vejux@valdelognon.fr